

Yannick MONNET  
Député de l'Allier  
André CHASSAIGNE  
Député du Puy-de-Dôme

Moulins, le 11 juillet 2022

Réf. : YM/YM/0002

À M. Bruno LE MAIRE,  
Ministre de l'Économie,  
des Finances et de la Relance de la France

Monsieur le Ministre,

En juin dernier, la France a été frappée par plusieurs épisodes de grêle d'une rare intensité dévastant tout sur leur passage. Les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier ont été particulièrement touchés et au lendemain des orages, nous n'avons pu que constater l'ampleur des dégâts causés par les impacts des grêlons : cultures et vignobles hachés, véhicules endommagés mais aussi des milliers de maisons d'habitation ou de bâtiments publics, industriels, commerciaux et agricoles fortement touchés, voire complètement détruits.

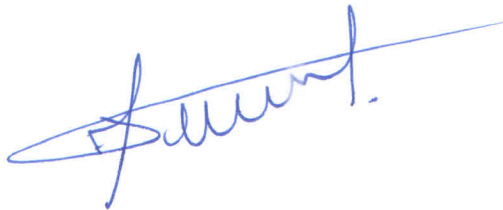
Aujourd'hui, ce qui inquiète les sinistrés, ce sont les réparations. En effet, ces événements exceptionnels viennent aggraver les tensions qui existent déjà sur les marchés des matériaux du secteur du bâtiment, notamment celui de la couverture. Alors que les prix avaient déjà bondi de plus de 30 % en quelques mois, notamment pour les tuiles en terre cuite, les artisans et entreprises du bâtiment font désormais face à une pénurie de matériaux disponibles et à des prix qui continuent de flamber. Cette situation rallonge de manière inquiétante les délais d'intervention pour la réparation des toitures, y compris pour les travaux d'urgence à titre conservatoire devant être réalisés pour éviter des dommages supplémentaires qui auraient des répercussions sur les prises en charge par les assureurs.

Cette pénurie de tuiles, qui ne date pas d'hier et résulte de plusieurs facteurs, pénalise ainsi autant les professionnels que les sinistrés. Les professionnels ne peuvent pas assurer l'exécution des chantiers en commande et les sinistrés s'impatientent de retrouver un toit. Des mesures supplémentaires doivent donc être prises, notamment sur les prix du gaz et de l'électricité, pour que l'ensemble des producteurs français de tuiles puissent augmenter leur production afin de répondre à la demande. Par ailleurs, des mesures doivent être prises pour enrayer la spéculation manifeste sur les prix de vente de ces produits. En effet, de toute évidence, cette situation profite à certains qui organisent la pénurie de tuiles afin de justifier la flambée des prix. Ce n'est pas acceptable !

.../...

Aussi, nous tenions à attirer votre attention sur cette situation et nous vous serions reconnaissants de nous faire connaître quels engagements le gouvernement compte prendre pour encourager une production plus importante de tuiles en terre cuite sur le territoire et s'il compte imposer des mesures exceptionnelles comme la réquisition des stocks de tuiles à des prix fixes afin de répondre à la demande dans des conditions acceptables pour les professionnels et les sinistrés.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre haute considération.



Yannick MONNET



André CHASSAIGNE